



Occupons le terrain

Liège autrement !

Mémoire
des associations et collectifs liégeois
du réseau Occupons le Terrain

Septembre 2018

1. ANALYSE

1. Un problème qui vient de loin

Après la guerre de 40-45 et durant les « Trente Glorieuses », le visage de Liège s'est profondément transformé et modernisé. Avec un coût élevé : priorité à la voiture, éventrement de quartiers au profit d'autoroutes urbaines, transformation des quais en voies de circulation à grande vitesse, construction anarchique de buildings au centre et sur les quais, destruction d'une partie du patrimoine historique...

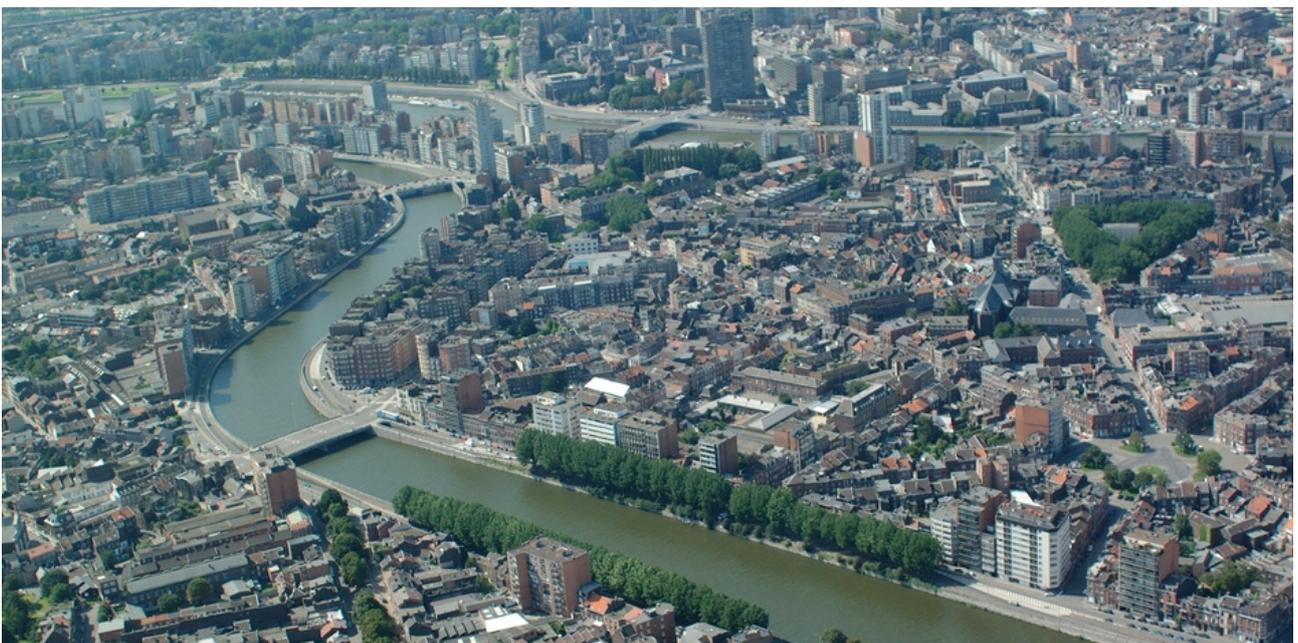
Le départ des couches aisées puis d'une partie des couches moyennes vers la périphérie verte s'est amorcé en 1930 puis renforcé à partir de 1960. Il a encore été accentué à Liège suite à la crise financière de la Ville qui, à la fin des années '80, a eu un fort impact négatif sur la qualité des services publics (et au public).

En conséquence, la population de la ville est passée de 230.000 habitants en 1977 (fusion des communes) à 185.000 en 2000 alors que la population de l'arrondissement restait globalement stable à 600.000 : ces chiffres témoignent de l'ampleur de ce mouvement de migration, de la ville vers la périphérie.

Ce mouvement centrifuge (périurbanisation) a eu – et continue d'avoir – des effets désastreux sur l'environnement, la mobilité, la santé,... Il renforce aussi une ségrégation sociale entre les quartiers et les communes de l'agglomération liégeoise : ici, des zones choisies par les habitants à hauts revenus ; là-bas des zones subies par les plus précaires.

Le lent redressement de l'attractivité de la ville (notamment par une politique de grands travaux) ne s'est pas encore accompagné d'un arrêt – ou même d'un ralentissement – de cette périurbanisation, notamment parce que la gestion des problèmes au niveau supracommunal est restée très faible : les communes se concertent peu, voire se font ouvertement concurrence pour attirer certaines populations.

Entamée depuis le début des années 2000, la reprise de la croissance de la population de la ville s'est maintenue d'année en année (198.000 habitants en 2018). Mais elle s'effectue aujourd'hui davantage via l'immigration que par un réel mouvement de retour en ville des Liégeois partis en périphérie.



2. Une vision d'avenir intéressante mais limitée

Le **Schéma de Développement de l'Arrondissement de Liège** (SDALg), aujourd'hui adopté par l'ensemble des conseils communaux concernés, est un premier effort significatif pour tracer des perspectives à l'échelle supracommunale de la métropole liégeoise et pour tenter d'enrayer la périurbanisation.

Face au besoin grandissant de nouveaux logements (augmentation de la population, familles monoparentales, vieillissement à domicile,...), le SDALg pointe la nécessité de fournir 45.000 nouveaux logements sur l'arrondissement de Liège. Pour lutter contre l'étalement urbain, il préconise la construction de nouveaux logements dans les centres urbains et en particulier à Liège, avec la répartition suivante : 15.000 logements dans la Ville de Liège, 15.000 dans la première couronne (les communes limitrophes de Liège) et 15.000 dans la deuxième couronne (les autres communes).

Or la construction sur des espaces libres (espaces verts, zones naturelles) est beaucoup moins coûteuse qu'une démolition/reconstruction, une rénovation ou une dépollution de site ... On peut donc craindre une ruée des promoteurs immobiliers sur les espaces verts disponibles, en périphérie mais aussi en ville. De quoi accentuer encore la poursuite de l'étalement urbain, en lieu et place d'une densification du bâti existant.

3. Deux faiblesses majeures

Ce risque est encore renforcé à Liège par deux facteurs.

Le premier est **l'absence de tout plan global pour la ville proprement dite** (Liège est ainsi la seule ville de Wallonie avec Arlon à ne pas avoir un tel schéma directeur). Certes, la Ville dispose de plans d'aménagement et de développement de certains quartiers où sont prévus des projets de grande ampleur existents (Droixhe, Coronmeuse, Bavière). Mais aucun plan d'ensemble n'existe.

Cette absence de vision globale place l'administration communale en position de faiblesse face aux promoteurs immobiliers et la prive de moyens d'encadrer leurs projets immobiliers. À cela, il faut ajouter une concertation au niveau supracommunal non seulement très limitée mais aussi particulièrement opaque, les 24 bourgmestres se réunissant à huis clos.

Le deuxième facteur aggravant est **l'absence de concertation avec les habitants, les collectifs et les associations**, pourtant particulièrement actifs à Liège et attachés à leur ville.

Si l'on peut saluer le succès de l'opération « Réinventons Liège » que la Ville a menée en 2017, on peut aussi regretter que les initiatives citoyennes mises aux voix par ce biais masquent l'inexistence, dans le chef de la Ville, d'un vrai projet pour l'agglomération susceptible d'alimenter un débat collectif, concret et constructif.

Il est donc à craindre que le processus actuel continuera : des projets inappropriés continueront à être soumis à enquête publique, une partie d'entre eux susciteront, dans l'urgence et au coup par coup, une mobilisation massive des habitants et celle-ci conduira la Ville à refuser des permis d'urbanisme ou à faire pression sur les promoteurs immobiliers pour que soient retirés des projets manifestement impopulaires. Le tout au prix d'une débauche considérable d'énergie et d'un accroissement des tensions.



2. LIEGE AUTREMENT !

« Liège autrement ! », c'est le nom donné à une première journée de réflexion et d'action menée en commun le 14 avril 2018 par les collectifs et associations aujourd'hui signataires de ce Mémorandum. Mais c'est aujourd'hui beaucoup plus : **la volonté de construire autrement l'avenir de la Ville et de son agglomération, en mettant au cœur de la démarche les aspirations et les propositions des habitants.**

De ce point de vue, nous nous réjouissons que la résolution en faveur de la création du parc du Ry-Ponet, votée le 30 octobre 2017 par le conseil communal liégeois, se termine par le souhait « *que la Ville de Liège se dote d'un **plan global pluriannuel en matière d'aménagement du territoire*** ». Mais nous serions encore plus heureux si ce vœu s'accompagnait - à Liège comme dans les autres communes - de la volonté d'associer à l'élaboration de ce plan les habitants concernés et tous les groupes et associations intéressés (parfois de longue date) à l'évolution de leur ville et de sa périphérie. Cette interaction avec les citoyens est rendue plus que jamais nécessaire par l'évolution de la démographie et du climat et par l'inquiétude du plus grand nombre face aux énormes défis à affronter dans les années à venir.

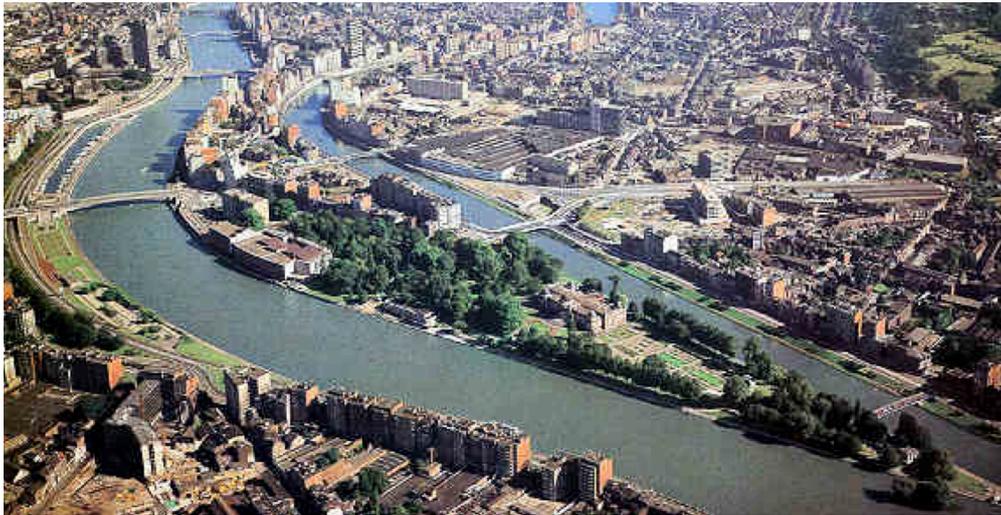
C'est pourquoi nous mettons aujourd'hui en avant **quatre grandes priorités** :

1. Face à un changement climatique plus rapide que prévu et dans le contexte d'un accroissement et d'un vieillissement de la population, les défis urbanistiques ne peuvent plus s'exprimer en termes de profit immédiat, de croissance anarchique ou d'image promotionnelle, comme cela a été le cas jusqu'à présent, mais en termes de **mise en commun**. L'air, l'eau, l'espace, l'arbre, le calme, une mobilité fluide et sécurisée, deviennent, face à tout ce qui les menace de disparition, des « **biens communs** ».

C'est pourquoi nous réclamons que **la gestion de ces « biens communs » soit envisagée avec prudence et respect**, en faisant passer **la qualité de la vie et le souci de l'avenir** avant les intérêts privés, particuliers ou à court terme.



2. Pour élaborer une planification du développement de la Ville et de son agglomération dans cet esprit, il est absolument nécessaire de disposer d'un **inventaire fiable des informations indispensables à la prise de décision**. Cet inventaire fait largement défaut aujourd'hui.



C'est pourquoi nous réclamons que soient établis rapidement (et actualisés régulièrement) :

- un **inventaire des besoins** en matière de **logement** sur le territoire de la ville dans la perspective d'assurer un logement décent pour toutes et tous ;
- un **cadastre des ressources** existantes en matière de **logement à rénover ou reconstruire** (logements vides, étages non occupés, bâtiments insalubres, friches industrielles et commerciales...) ;
- un **cadastre de l'ensemble des espaces verts** existants dans la perspective d'en assurer la protection et la valorisation. La Ville de Liège semble avoir opéré un début de recensement mais uniquement pour les espaces en propriété publique alors que les espaces verts privés sont la cible privilégiée des promoteurs.

3. La population ne pourra participer réellement au débat que si elle a un **accès aux informations nécessaires** et que si des moyens lui sont donnés pour comprendre et manier ces informations.

C'est pourquoi nous réclamons :

- la **publication systématique de l'ensemble des dossiers de demande de permis d'urbanisme et d'urbanisation** sur les sites internet de la Ville de Liège et des autres communes. C'est indispensable pour que les habitants cessent d'être pris au dépourvu et ne dépendent pas des horaires d'ouverture limités du service de l'Urbanisme pour prendre connaissance de documents souvent très techniques et volumineux ;
- **l'information rapide et la consultation** des comités de quartiers, des collectifs d'habitants, des associations expertes en matière d'urbanisme et de défense du patrimoine, lorsque se profilent des projets qui modifient de manière importante l'aménagement du territoire et l'urbanisme ou qui ont un impact sur le patrimoine, qu'il soit classé ou non ;

4. Enfin, une réappropriation de la ville par ses habitants et par ses usagers ne sera possible que si - au-delà de la critique constructive et de la participation à la réflexion globale – ceux-ci ont la possibilité de **proposer des projets et de voir ceux-ci pris en considération**.

C'est pourquoi nous réclamons :

- un **soutien conséquent des autorités communales à la présentation de projets** - constructifs, documentés, réfléchis - portés par des collectifs ou associations, pour ce qui concerne l'aménagement du territoire. Exemple pourrait être pris sur d'autres villes européennes déjà engagées dans ce processus comme Lille, Grenoble, Barcelone, Anvers, Gênes, Hambourg, Stockholm...

3. NOS DEMANDES

Pour que vivre en ville redevienne un plaisir, une réflexion globale est indispensable sur tous les points susceptibles d'impacter la qualité de la vie des habitants ou usagers : logement, mobilité, poumons verts, zones naturelles ou agricoles, patrimoine paysager et urbain.

Nous réaffirmons donc l'urgence d'un **Master Plan** (Schéma directeur) **pour la Ville de Liège** qui intègre ces divers aspects, ce qui implique pour nous, encore une fois, qu'il soit réfléchi avec les associations et collectifs d'habitants ainsi qu'avec les communes voisines.

Dans cette perspective, et en nous basant sur les expériences et les réflexions menées au sein de nos collectifs et associations et au sein du réseau « Occupons le Terrain », nous souhaitons mettre en avant une série d'orientations et de revendications qui concernent tant la Ville que les communes de son agglomération.

LOGEMENT

Dans le but de permettre à chacun de louer ou d'acquérir un logement correct à un prix décent et de respecter les exigences de la Région wallonne en matière de quotas de logements sociaux disponibles :

En matière de transformations de l'existant :

- Priorité au comblement des dents creuses et des espaces interstitiels.
- Incitation à la rénovation, et en particulier à la réaffectation des logements rendus inaccessibles au-dessus des commerces dans le centre-ville.
- Réquisition des bâtiments de logement abandonnés.

En matière de constructions nouvelles :

- Définition de zones prioritaires pour la création de nouveaux quartiers d'habitation, en concertation avec les collectifs d'habitants, les comités de quartier et les associations expertes.
- Priorité à la dépollution / réhabilitation des friches industrielles et commerciales.

MOBILITE

- Développement des transports publics en veillant à ce qu'ils soient interconnectés (tram, bus, lignes de train locales...).
- Développement de la mobilité douce (zones piétonnes, pistes cyclables, sentiers Ravel...) en lien avec les transports collectifs.
- Réduction de la présence automobile au centre-ville et de ses effets nocifs : création de zones 30, installation de parkings de dissuasion en périphérie...
- Réalisation de comptage des véhicules axe par axe, en vue de plans de circulation adaptés ou dissuadant l'usage de la voiture dans certaines zones.
- Réalisation de tests réguliers de la qualité de l'air au moyen de capteurs bien placés et correctement étalonnés, la configuration enclavée de la ville entraînant une pollution très importante.
- Abandon de ce grand projet coûteux et inutile qu'est la liaison autoroutière CHB, pourtant imposé par les décideurs comme préalable à toute réflexion sur la mobilité.

POUMONS VERTS ET ZONES NATURELLES

- Préservation des espaces verts existants et création de nouveaux espaces publics et d'espaces "verdurisés" ou plantés.

- Protection et aménagement des coulées vertes de taille significative qui sont souvent la cible privilégiée des promoteurs : coteaux de la Citadelle, terrils, Chartreuse, Ry-Ponet, vallée de la Vesdre,... de manière à ce qu'ils deviennent un lieu de régénération non seulement pour les riverains mais aussi pour l'ensemble de la population liégeoise.
- Développement de la végétalisation des bâtiments et des espaces artificialisés (lutte contre le réchauffement climatique).

TERRES AGRICOLES

- Développement de l'agriculture urbaine et de la production locale (circuit court).
- Maintien des terres agricoles dans les communes périphériques et aide aux agriculteurs et maraîchers.
- Encouragement de la production bio.

PATRIMOINE

Préalablement à toute construction, démolition ou transformation du bâti, qu'il soit classé ou non :

- Prise en compte du paysage (vue, caractère du bâti environnant, volume et matériaux du bâti ancien, ressources en flore ou faune, etc.).
- Relevé des valeurs archéologiques et architecturales du bâti existant, y compris pour les bâtiments masqués (façades arrières, intérieurs d'îlots, ...), avec inventaire accessible des éléments sauvegardés et entreposés, le cas échéant.
- Réduction du nombre de dérogations aux textes de loi et aux schémas de référence (SDALg, SDER, SDT...), toute dérogation devant rester l'exception.
- Consultation des associations expertes dès le début d'un projet et bien avant l'enquête publique (le temps et la réflexion commune étant des éléments indispensables à la maturation et à la réussite d'un projet).

4. ET DEMAIN...

Ville millénaire au riche passé, ville posée dans un écrin vert, ville animée d'une vie sociale, associative et intellectuelle intense, Liège mérite un avenir qui soit à la hauteur de ses atouts et surtout qui soit construit avec ses habitants.

Les collectifs et associations signataires de ce mémorandum réfléchissent et agissent depuis des années - voire pour certains des décennies - sans mesurer ni leur temps ni leur énergie. Aujourd'hui, ils s'associent pour mettre en commun leurs réflexions et porter ensemble des propositions issues de leurs expériences.

Nous espérons que ces réflexions et propositions seront reprises et discutées largement.

Nous appelons les collectifs et associations, mais aussi les habitants et les citoyens, qui s'y reconnaissent à nous rejoindre pour continuer le travail ensemble, plus forts et plus nombreux. Nous appelons les forces politiques et les autorités communales à les reprendre à leur compte et à les mettre en pratique.

Pour que Liège et sa région se dotent d'un projet d'avenir ambitieux et porteur de sens, tourné vers le plaisir du vivre ensemble.

Le réseau « Occupons le terrain »

En Wallonie et à Bruxelles...

Ce réseau « Occupons le Terrain » est né en avril 2018 de la volonté de nombreux collectifs citoyens et associations de Wallonie et de Bruxelles de se coordonner et de se soutenir mutuellement.

Alors que notre environnement quotidien (air, sols, climat, biodiversité) se dégrade de plus en plus vite, la préservation de ce qu'il nous reste de réserves naturelles communes (eau, air, terres agricoles, forêts, espaces verts, zones protégées, ...) est aujourd'hui une question majeure. De nombreux collectifs sont nés ces dernières années de combats contre des « Grands Travaux Inadaptés-Inutiles-Irresponsables-Impayables... » ou contre des cessions de territoires (forêts, espaces verts,...) pour des projets contraires à l'intérêt collectif.

Le réseau a comme objectif de fédérer ces énergies et ces collectifs, d'instaurer une solidarité active et permanente et de développer des alternatives soucieuses de faire passer la notion de « biens communs » avant celle du « profit particulier ».

Pour en savoir plus : www.occuponsleterrain.be – contact@occuponsleterrain.be

...et à Liège

Des rencontres avaient déjà eu lieu entre collectifs liégeois dès la fin 2016. C'est donc tout naturellement que ceux-ci ont trouvé leur place dans le réseau « Occupons le Terrain » dès sa création.

La régionale liégeoise a organisé une journée de réflexion et d'action le 14 avril sous le titre « Liège autrement ? ». Elle a soutenu des collectifs naissants (notamment lors d'enquêtes publiques), présenté ses activités à Retrouvailles et réalisé ce Mémorandum.

Occupons le Terrain / Liège réunit à ce jour des collectifs d'habitants (la Plateforme Ry-Ponet, Un Air de Chartreuse, le collectif Nalvaux, le groupement CHB (opposition au projet de liaison autoroutière Cerexhe-Heuseux-Beaufays), l'Association Rî des Moulins (Beyne-Heusay), Vert & Vie (Esneux)) **et des associations** (Le Vieux Liège, SOS Mémoire de Liège, le centre culturel Barricade).

Pour en savoir plus : olt.liege@gmail.com - 0486/41.38.03



**Du maraîchage,
pas de bétonnage**

Collectif Nalvaux



**Association du
Rî des Moulins**



S.O.S. Mémoire
de Liège

